## Quelques erreurs... qui permettent d'apprendre !



• Manque l'année. C'est important, car si dans quelques années quelqu'un veut se remémorer les activités de l'association, il lui faudra chercher pour savoir en quelle année fut publié l'article. Donc, mettre l'année permet d'avoir l'info d'un seul coup d'œil.

Incohérence avec la date qui est dans le titre. Lorsqu'on publie un article, il faut veiller à mettre la même date que l'évènement rapporté. Cela permet que l'article s'insère à la bonne date dans la chronologie des évènements qui se sont passés au cours de l'année. Pour corriger cela, cliquer sur « modifier » pour afficher la ligne de la date ( ), modifier puis valider en cliquant sur OK.

4 : Mauvaise date. Il me semble important de mettre la date réelle de l'évènement, et non la date du jour où l'on publie l'information (sauf nécessité). Par exemple dans cet article, la marche a-t-elle réellement eu lieu le 10 avril ou a-t-elle finalement eu lieu le 13 avril ?

Erreur : ne jamais souligner un texte. Sur internet, il y a une règle : seuls les liens sont soulignés. Si l'on veut mettre en valeur un mot ou une phrase, il faut utiliser l'italique ou le gras. Mais cela ne doit se faire que pour une raison vraiment justifiée et pas simplement pour attirer l'attention.
Il en est d'ailleurs de même pour le choix de la police ou de sa taille : un site internet doit respecter une cohérence, une harmonie définie à sa création (ce qu'on appelle la charte graphique), c'est pourquoi il est conseillé de ne jamais changer de police ou grossir des phrases. Sinon les internautes qui visitent le site auront vite fait de penser qu'il s'agit d'un site amateur.

• Photo non cliquable. La photo est bien positionnée, mais quand on passe la souris dessus, il n'y a pas la main qui signifie que l'on peut cliquer pour l'agrandir. C'est parfois un choix du rédacteur de l'article. Sinon, c'est un oubli au moment de l'insertion de la photo dans l'article.

Pour corriger, il faut faire 1 clic sur la photo, puis 1 clic sur le crayon dans la petite barre de menu qui s'est affichée.





Dans la fenêtre qui s'ouvre, il faut chercher la ligne « lier à » et cliquer dans le cadre où il est écrit « Aucun » puis faire 1 clic sur « Fichier media » (l'adresse de la photo s'affiche alors en dessous) et enfin cliquer en bas à droite de la fenêtre sur « Mettre à jour ».

**Dernière remarque :** je vous conseille de nommer les photos (ou images ou autres documents) non pas par « 160413\_viduloup » comme ici, mais « **20**160413\_vieduloup » pour éviter de confondre l'année et le jour (prendre le 16 pour le jour et 13 pour l'année). Cela semble un détail, mais il faut se projeter dans quelques années : les personnes qui auront en charge la gestion du site et qui voudraient faire des recherches sur une année précise gagneront beaucoup de temps en tapant simplement l'année dans le moteur de recherche... et cela simplement parce qu'aujourd'hui on aura nommé les photos de manière précise !

**6** : Avant de quitter la page ou de fermer votre navigateur, ne pas oublier de cliquer sur « Mettre à jour » sinon tout le travail sera perdu !